

lui fit rendre les plus grands honneurs et construire un temple (*Miao*) : « Afin, dit le prince, que tous les amateurs de la Sagesse, présens et à venir, puissent s'y rendre en tems réglés, pour faire les cérémonies respectueuses à celui qui leur a frayé la route qu'ils suivent, et sur le modèle duquel ils doivent se former »¹.

Ngai accomplit donc le premier acte d'un culte, interrompu seulement sous la dynastie des Ts'in, qui fit l'unité de la Chine aux dépens des Etats féodaux composant l'Empire sous l'hégémonie des Tcheou, dont la tradition séculaire fut ainsi brisée.

Ce ne fut d'ailleurs que sous les T'ang, en 739, que le culte de Confucius fut définitivement détaché de celui de Tcheou ; il avait reçu en 690 son premier titre nobiliaire : « duc élevant la voie », en 739, il fut désigné par le terme de *Sien Cheng*, « ancien Saint » et porta le titre nobiliaire de « roi propagateur de la civilisation », *Wen Siouen Wang* ; sous les Soung, Confucius devient en 1008, le « roi profondément saint, qui civilise et propage », et en 1012 : « roi absolument saint, propagateur de la civilisation »².

En l'an 1 de notre ère, l'empereur P'ING, de la dynastie des Han, fit élever un temple où des sacrifices devaient être offerts à Confucius, qui reçut le titre posthume de Duc, ainsi qu'à Tcheou Koung. Le culte de Confucius, d'abord restreint à la province de Lou, s'étendit à toute la Chine : en 57, des sacrifices furent commandés dans tous les principaux collèges de l'Empire. Un peu plus tard, le prince KOUNG, fils de TCHING TI, construisit, au lieu de naissance de Confucius un temple qu'il nomma *Ling Kouang tien* et qui, consacré d'abord au seul Sage, fut ensuite, en 72, par MING TI, utilisé pour les sacrifices aux 72 disciples du Philosophe dont une image remplaça en 178 la tablette ; en 221, l'empereur Wei, Wen Ti, fit reconstruire le *Ling Kouang tien* qui tombait en ruines. Les empereurs des dynasties suivantes, même les Mongols Youen, suivirent l'exemple de leurs prédécesseurs et rendirent les plus grands honneurs à

1. *Mém. concernant les Chinois*, XII, p. 397.

2. CHAVANNES, *Chancellerie mongole*, II, p. 17.